Cérience
L'AGRONOME SEMENCIER

LAINCOIL
BIOCONTROLE

POUR LUTTER
contre les cochenilles et acariens des arbres fruitiers

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

LAINCOIL

Composition :
- 790 g/L huile de paraffine

Dose :
- **Nombre d'application : 1/an**
- ZNT : 5mètres
- DAR : 3 jours
- DRE : 6 heures

SES ATOUTS

- Utilisable en agriculture biologique selon le réglement RCE 834/2007
- Mode d'action:
  - Formation d'une barrière physique, destruction par asphxie des oeufs et des larves ravageurs.
- LAINCOIL s'intègre particulièrement dans un programme de protection intégrée pour diminuer les insecticides classiques.

VOUS CONSEILLE

- Positionnement avant démarrage de la culture, ou au plus tard gonflement des bourgeons.
- Ne pas traiter les arbres en condition de stress hydrique ou lorsque la température est inférieure à 5°C ou supérieure à 30°C.

POUR QUELLES SITUATIONS ?

Acaracide	Insecticide

Conditionnement :
20 L - 200 L

Cérience
L'AGRONOME SEMENCIER

Route de la Ménitré - Beaufort-en-Vallée –
49250 BEAUFORT EN ANJOU - FRANCE
Tél : + 33 (0)241 796 320
www.cerience.fr

2021 Document non contractuel.
Les informations contenues dans ce document ne sont données qu'à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions pédoclimatiques et culturales.

Danger :
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

LAINCOIL : - 790 g/L huile de paraffine -AMM N°2170464- Propriété de Lainco-AVDA. Bizet, 8-12-POL. Industriel Can Jardi - 08191 RUBI - Distribué par Cérience, route de la ménitré 49250 Beaufort en Vallée France -
Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.
Conformément aux principes de la protection intégrée, consultez : http://agriculture.gouv.fr/ecophyto.
Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com